

Services Techniques / Pôle Espaces Publics
N/Réf. : SC/SR/VC/FD/24/AUT/289
Affaire suivie par Françoise DOMERGUE
fdomergue@bourgoinjallieu.fr
Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –
Permanence bus France Service

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

L'association PIMMS Mediation Isère– 1 Square Alfred Poncet – 38220 VIZILLE, à stationner son fourgon dans le cadre des permanences France Services qui se tiendront toutes les deux semaines le jeudi de 14h00 à 17h00, à partir du 9 janvier 2025, devant la Maison des Associations, Place Nelson Mandela.

Les consignes suivantes devront être respectées :

- Protection des sols via la pose d'un dispositif sous le véhicule (bâche, moquette...)
- Remise en place de tout dispositif anti-intrusion après chaque passage (potelets, fermeture portail...)
- Les lieux devront être rendus propre
- Respect des mesures sanitaires en vigueur

La présente autorisation est valable jusqu'au 31 décembre 2025. Toute reconduction ou modification devra faire l'objet d'une demande préalable.

A Bourgoin-Jallieu, le vendredi 13 décembre 2024

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts

